

Négociation fonction publique – Les membres du SPGQ votent pour des mandats de débrayage

Description

Communiqué

Québec, le 27 novembre 2023 – Au terme d’assemblées générales tenues du 21 au 24 novembre, les quelque 25 000 membres de la fonction publique, tous membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), ont voté majoritairement pour des mandats de débrayage et d’utilisation d’un fonds de grève.

Plus de 80 % des membres ont consenti à ce que l’unité d’accréditation fonction publique se dote d’un mandat de grève générale de soir, de fin de semaine et pendant les jours fériés. Ils autorisent le Conseil d’unité d’accréditation de la fonction publique (CUAFP, une instance intermédiaire du SPGQ) à déclencher cette grève au moment qu’il jugera opportun.

Aussi, 70 % sont favorables à ce que l’unité d’accréditation fonction publique se dote d’un mandat de grève générale illimitée, pouvant être prise en minutes, en heures ou en jours. Ils autorisent le CUAFP à déclencher cette grève au moment qu’il jugera opportun.

« La décision des membres de la fonction publique d’accorder un mandat de grève générale est une étape significative qui témoigne de notre solidarité et de notre détermination collective. Cette démarche reflète notre engagement envers la défense de nos droits et de nos intérêts communs. En optant pour un mandat de grève générale, nous démontrons notre capacité à agir en tant qu’entité unie, renforçant ainsi notre position face au gouvernement », a exprimé Guillaume Bouvrette, président du SPGQ.

En outre, 79 % ont accepté que l’unité d’accréditation utilise le fonds de grève du SPGQ. Les personnes présentes sur les lignes de piquetage pourront ainsi recevoir 50\$ par demi-journée de grève et 100\$ par journée de grève.

Puis, 63 % veulent que l’employeur prélève temporairement une cotisation syndicale majorée d’un montant maximum de 10 \$ par paie, sans excéder 52 périodes de paie, permettant de rembourser le fonds de grève, incluant les intérêts et les frais d’administration, le cas échéant.

« L’approbation par les membres de l’utilisation d’un fonds de grève est une étape cruciale dans notre quête pour renforcer notre pouvoir de négociation et protéger nos intérêts communs. Cette décision réfléchie témoigne de notre solidarité et de notre compréhension de l’importance de disposer des ressources nécessaires pour maintenir notre engagement lors d’actions collectives », conclut M. Bouvrette

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente

environ 34 000 spécialistes, dont près de 25 000 dans la fonction publique, 6 000 à Revenu Québec et 3 000 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Renseignements

Philippe Desjardins

Conseiller en communication

581 995-0762 | philippe.desjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : spgq.qc.ca

Twitter : twitter.com/spgq

Facebook : facebook.com/lespgq

YouTube : youtube.com/c/SpqqQcCaquebec

LinkedIn : ca.linkedin.com/company/spgq

Categorie

1. Communiqué

date créée

27 Nov 2023